

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 132 (2011)
Heft: 11-12

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Monsieur le Président, Chers apiculteurs et apicultrices,

Le billet du président relatif à la coexistence d'un rucher et d'habitations me fait réagir car je pense que c'est une des clés de notre devenir et de notre avenir.

L'installation d'un rucher «dans des zones éloignées des habitations pour permettre la pratique de l'apiculture» me paraît un vœu pieu et dessert à mon avis les intérêts de l'apiculture.

L'apiculture a péché et pêche toujours par sa trop grande discrétion : planter un rucher «au diable vert» ne va pas contribuer à la vulgarisation de l'apiculture, ne va pas permettre sa familiarisation. Or l'inconnu fait peur !

Par ailleurs la notion de la «zone éloignée» n'existe plus : promeneurs de chien, cavaliers, pique-niqueurs et badauds profitent... et ils ont raisons !... de nos espaces de verdure... rendant toujours plus fréquente la possible confrontation avec le rucher et peut-être la DANGEREUSE piquûre.



Au contraire les exemples des ruchers implantés au Jardin Botanique de Genève... en pleine ville! ou au Musée National de Prangins... un lieu de grande fréquentation!...me paraissent des exemples à suivre. La confrontation n'est plus due au hasard... elle devient délibérée. Le fait de se côtoyer amène à faire connaissance.

Il est probablement faux de prétendre que les abeilles ne sont pas dangereuses... mais la circulation routière l'est également! On peut apprendre à un enfant confronté à la circulation à traverser une route... on peut confronter un enfant à une ruche et lui apprendre à ne pas jouer devant le trou de vol.

Pour cette raison nous avons il y a plus de 10 ans installé notre rucher en bordure de la rue du Village (conformément au code rural : 5 m de la limite de propriété) avec les avantages suivants :

- le travail au rucher suscite constamment intérêt et questions de la part des villageois et promeneurs, ce qui nous permet au printemps de montrer une reine... en automne d'avertir que la période est peu propice à l'observation du trou de vol.
- bon nombre de consommateurs aiment à savoir d'où provient le nectar : les habitants de notre commune ont le rucher sous leurs yeux!
- la proximité de notre rucher et de l'école a également amené le corps enseignant à nous demander de présenter l'apiculture aux élèves rendant peut-être plus sympathique cet insecte piqueur aux yeux de nos juniors!
- l'allergie revient souvent dans les discussions... avec ou sans rucher, marcher sur le gazon de la piscine communale expose à la piqure... par ailleurs la désensibilisation existe et, si l'allergie est avérée, devrait peut-être être proposée aux personnes vraiment allergiques... de plus un accident allergique me semble de meilleur pronostic dans un endroit à haute fréquentation que «perdu dans la montagne».

Je précise que notre commune de par la proximité de Genève connaît une importante urbanisation de quartiers villas mais que jusqu'à ce jour nous n'avons rencontré ni accident ni conflit.

Proposition : ne devrait-il pas être du devoir des sections d'apiculture... plutôt que de prendre contact avec des communes rurales en vue de l'implantation d'un rucher «en pleine brousse, loin de tout»... de prendre contact avec des agglomérations urbaines... si Genève a déjà son rucher au jardin botanique... pourquoi pas Lausanne, Sion, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds etc? Ces ruchers pourraient dès lors servir d'ateliers de vulgarisation, un outil didactique, rendant nos abeilles plus sympathiques et familières.

Dans l'attente de notre prochaine revue... nous vous adressons à tous nos meilleures salutations!

Bien à vous.

Famille Patrick et Denise König, 1273 ARZIER

Chers apiculteurs et débutants

Je viens pousser un coup de gueule, car je m'aperçois que tous mes conseils n'ont pas été respectés et je suis bien triste pour nos abeilles.

Depuis 3 ans, je donne les cours aux débutants et des conseils aux apiculteurs de ma section. Cette année au début juillet, je vous ai donné la marche à suivre c'est-à-dire :

- retirer les hausses à la mi-juillet
- un petit nourrissage
- commencer les traitements au plus vite vu l'infestation que j'avais constatée cette année.

Ensuite le nourrissage pour reconstituer les réserves et finir ce nourrissage à fin-août en montagne et à la mi-septembre en plaine.

Surtout effectuer un contrôle rigoureux des fonds varroas, durant toute cette période.

Voilà que dès mon retour de vacances à fin août je n'ai cessé de recevoir des téléphones de débutants et d'apiculteurs.

Mes visites dans les différents ruchers m'ont fait constater un vrai désastre : pillage généralisé, infestation de varroas démentielle, abeilles sans ailes et larves couvertes de varroas. LA CATA!!!

Conclusion : certains apiculteurs ne font pas les traitements d'arrière automne et ne contrôlent pas les fonds varroas au printemps. Ils ne retirent pas les hausses au moment opportun.

Après leur avoir enlevé le miel, ils laissent leurs colonies sans soins.

Ils partent en vacances et entreprennent des traitements sur des colonies mourantes.

Je suis déçu et très triste pour nos abeilles et surtout pour les passionnés d'apiculture qui suivent attentivement leurs colonies et qui subissent la ré-infestation de ces ruchers négligés!!!

Merci à ceux qui suivent les conseils et qui lisent attentivement la revue apicole et surtout la rubrique CONSEILS aux débutants. Pour moi elle est TOP.

Malgré les difficultés de cette année 2011 spéciale, sans neige, printemps très sec, mois de juillet pourri et période de fin d'été avec des températures au dessus de la moyenne : courage pour la suite et j'espère que les derniers travaux seront effectués correctement (traitement arrière automne exempt de couvain) afin de retrouver des colonies saines au printemps.

Meilleures salutations.

Pierre-Alain Mariéthoz, Conseiller apicole, Section Conthey